

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

RELAIS ST JOSEPH

I. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Les présentes conditions générales de séjour sont systématiquement remises ou adressées à chaque demandeur pour lui permettre de réaliser sa réservation. En conséquence, toute demande de réservation implique l'adhésion entière et sans réserve du locataire à ces conditions générales. Aucune condition contraire ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du responsable du Relais, prévaloir contre les présentes.

II. REGLEMENT DU SEJOUR

• MODALITES DE REGLEMENT

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte de 30% du montant du séjour; l'aide VACAF ne dispense pas du versement d'un acompte de 30% du montant total initial du séjour.
- de la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée ou à la réservation si le séjour est à moins de 30 jours de l'arrivée, sans qu'il soit envoyé de relance.

Le Relais est agréé VACAF. A défaut du règlement de ces sommes, le Relais se réserve le droit de considérer que la réservation a été résiliée, avec les conséquences prévues au paragraphe ci-dessous. Les tarifs sont nets mais n'incluent pas la taxe de séjour (par nuit et par personne à partir de 18 ans). Les frais de dossier sont offerts.

Les tarifs peuvent être sujet à modification, dans les limites légales et réglementaires lorsqu'interviennent, entre la date de réservation et la date de paiement du solde, des variations des taux de T.V.A. applicables, ou des variations de la taxe de séjour.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• MODES DE PAIEMENT

Pour le règlement de l'acompte et du solde, les modes de paiement acceptés sont les suivants : chèque bancaire, espèces, carte bancaire, virement bancaire, chèque Vacances ANCV, Aide VACAF (après validation du dossier par le service VACAF).

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le Relais par mail ou par courrier.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

III. ANNULATION

• DU FAIT DE L'ACHETEUR :

Pour obtenir un éventuel dédommagement, le Relais invite le client à souscrire une assurance annulation lors de la réservation.

Toute annulation doit être notifiée par écrit, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite.

En cas d'annulation :

plus de 30 jours avant l'arrivée : le montant de l'acompte et la cotisation d'assurance annulation restent acquis à l'Association (outre la somme forfaitaire de 30€ au titre des frais de dossier)

moins de 30 jours avant l'arrivée : le montant total du séjour et de la cotisation d'assurance sont conservés (outre la somme forfaitaire de 30€ au titre des frais de dossier)

NON PRESENTATION AU RELAIS ST JOSEPH

En cas de non présentation au Relais St Joseph dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif (par écrit) et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

ARRIVEE RETARDEE ET DEPART ANTICIPE :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

• DU FAIT DU RELAIS :

Si le Relais St Joseph est amené à annuler ses prestations, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

Le Relais St Joseph propose l'assurance-annulation **CAMPEZ COUVERT**. Les conditions de cette assurance vous sont fournies au moment de la demande de réservation.

Toute demande de remboursement devra être adressée directement à l'assureur CAMPEZ COUVERT

- AVERTIR le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ
- DÉCLAREZ le sinistre dès que vous en avez connaissance :

Par internet : www.campez-couvert.com/declaration

Par email : sinistre@campez-couvert.com

Par courrier : Gritchen Tourisme & Loisirs - Service Sinistre

BP 6048 - 27 rue Charles Durand

18024 Bourges cedex

IV. RECLAMATION/MEDIATION

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Vous pouvez également faire appel au médiateur de la consommation CM2C

par Internet: www.cm2c.net

par voie postale: 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

CONDITIONS GENERALES DE SEJOUR

RELAIS ST JOSEPH

I. NOS PRESTATIONS

• HEBERGEMENT

Les chambres sont équipées de lits simples.

Trois chambres accessibles PMR sont équipées de douches à plan incliné.

Les lits sont faits & le linge de toilette n'est pas fourni.

Le kit de toilette (composé d'un drap de bain et d'une serviette de toilette) peut être loué sur place.

Il est mis à disposition (dans les couloirs) du matériel pour l'entretien de votre chambre durant votre séjour.

En juillet et août, une personne seule, occupant une chambre de deux s'acquitte d'un supplément par nuit selon la période.

Les demandes particulières pour une chambre ne peuvent être satisfaites qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00 et doivent être libérées pour 10h00.

De mi-juillet à mi-août, les arrivées et départs se font le samedi. En dehors de cette période, il n'y a pas de contraintes particulières, sous réserve de disponibilité.

Nos prix TTC*, n'incluent pas la taxe de séjour.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA à 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• RESTAURATION

Les repas sont servis en salle à manger.

Trois formules sont proposées : Petit-déjeuner, demi-pension et pension complète.

Les spécificités d'ordre médical (diabète, sans sel, allergies...) sont prises en compte, elles doivent être précisées lors de la réservation. Sur demande et 48h à l'avance, nous pouvons fournir un panier repas.

Les horaires des repas sont fixes et doivent être respectés.

• SERVICES

Piscine chauffée et couverte, terrain multisport, aire de jeux pour enfants, modules fitness adultes, tables de ping-pong, location de vélo (partenariat Cyclomar), wifi, cartes postales, point information tourisme, épicerie & dépôt de pain.

Du matériel spécifique (lit bébé, baignoire bébé, chaise haute) peut être mis à disposition selon disponibilité (en le précisant à la réservation), il convient d'apporter le linge de lit adéquat.

II. MINEURS

Nous n'accueillons pas de mineurs seuls. La présence d'un adulte parent responsable est obligatoire durant le séjour.

III. ANIMAUX

Les animaux ne sont admis au Relais St Joseph.

IV. DOMMAGES

Les équipements et les installations du Relais doivent être utilisés conformément à leur destination ordinaire.

Le client locataire en titre est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations apportés tant à la chambre elle-même qu'à toutes les installations du Relais, commis par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

V. GENERALITES

Pour le confort de chacun, il est demandé de veiller à ne pas faire de bruit avant 8h et après 22h.

Les valeurs et plus particulièrement les effets et objets divers vous appartenant restent sous votre responsabilité, tant dans les chambres que dans les locaux communs ou dans votre voiture.

L'Association est déchargée de toute responsabilité au-delà de sa responsabilité légale, en cas de vol, perte, disparition ou destruction de ces objets.

Le Relais St Joseph est géré par une association loi 1901 dont l'objet principal est le tourisme social et solidaire dans un esprit chrétien.